

Research Article

CAUSES ET MANIFESTATIONS DE L'EXTENSION DE L'ESPACE URBAIN DANS LA VILLE DE OUAKEAU NORD-OUEST DU BENIN

¹*Issa BINDA, ²Hubert Frédéric GBAGUIDI, ¹Pamphile HOUNDI, ¹Toussaint VIGNINOU

¹Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR), Université d'Abomey-Calavi, Bénin.

²Unité de Recherche en Durabilité des Infrastructures et Services Urbains (UR DISUR), Laboratoire des Géosciences et Applications (LAGeA), Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques, Bénin.

Received 11th March 2025; Accepted 12th April 2025; Published online 20th May 2025

RÉSUMÉ

La composante démographique est l'une des principales contraintes à toute perspective d'aménagement urbain au Bénin, en ce sens que le rythme soutenu de croissance de la population pose des problèmes à échelle locale qui contraste avec la modicité des moyens disponibles. L'objectif général de cette recherche est d'étudier les différentes causes et manifestations de l'extension urbaine de la ville de Ouaké. L'approche méthodologique adoptée a consisté en la collecte de données quantitatives et qualitatives. Il s'agit des données démographiques, celles planimétriques et les données socioéconomiques issues des investigations auprès des populations. Ces différentes données collectées auprès de 91 personnes ont été dépouillées et traitées afin d'aboutir aux résultats. Il ressort que plusieurs raisons fondent l'extension de l'espace urbain dans la ville de Ouaké. Il s'agit notamment de la croissance démographique et ses corollaires. Il est constaté l'existence d'une corrélation entre accroissement démographique et l'évolution des agglomérations qui sont caractéristiques de la dynamique périurbaine et les mutations territoriales. La manifestation de l'extension urbaine s'est traduite par la dynamique des habitations. Ainsi, il s'observe dans la ville de Ouaké, par la disparition progressive de l'habitat traditionnel caractéristique du milieu rural au profit des habitations de types semi-moderne et moderne. Cette dynamique a pour conséquence une coexistence des trois types d'habitations. Il s'agit des habitations de type traditionnel qui sont en voie de disparition, les habitations semi-modernes et l'apparition de nos jours des habitations modernes.

Mots clés: Ville de Ouaké, espace urbain, extension, cause, manifestation.

INTRODUCTION

Les évolutions démographiques récentes à l'échelle mondiale confirment ce qui avait pu souvent être démontré à l'échelle locale : l'endogénéité des dynamiques des populations à l'ensemble des phénomènes socio-économiques composant ce que l'on appelle le développement (A. Lery et P. Vimard, 2001, p. 12). L'ONU-Habitat (2010) estimait déjà que les deux prochaines décennies marqueront un moment sans précédent dans l'histoire de l'humanité en ce sens que la population urbaine s'apprête à passer de 50 à 70 pour cent de la population mondiale à l'horizon 2050. Pour ce fait, les pays du nord se sont illustrés en prenant la tête des régions les plus urbanisées du monde. Jusqu'en 1980, les pays développés possédaient les plus grandes villes du monde. Les taux d'urbanisation de ces pays se situent entre 70 et 80%. Certains pays ont presque achevé leur urbanisation. C'est le cas de la Hollande dont 90% de sa population totale vivent dans les villes (T. Vigninou, 2010, p. 13).

L'Afrique connaît également cette croissance démographique. Selon D. M. Baloubi (2013, p.9), la plupart des villes de l'Afrique tropicale sont caractérisées par une expansion au-delà de leurs limites administratives. Pour G. K. Nyassogbo (2003, p.1), l'urbanisation rapide et incontrôlée que connaît l'Afrique noire au lendemain de la deuxième guerre mondiale plus particulièrement vers la fin des années 50, participe à d'importants bouleversements économiques, sociaux et culturels. La croissance des villes se fait avec l'extension des quartiers périphériques, du fait de la mobilité résidentielle des populations qui se déplacent des centres villes vers les périphéries. Pour S. Dauvergne (2011, p. 21), partout en Afrique, l'extension

rapide de l'urbanisation crée des espaces hybrides, mêlant des caractères urbains et ruraux. Espaces agricoles, industriels, résidentiels y composent une mosaïque complexe, souvent confuse, où l'usage du sol est multiple et peu lisible. La gestion de ces espaces en mutation rapide, accueillant une population de plus en plus nombreuse, est cruciale et concentre nombre des enjeux du développement au Sud.

Au Bénin, l'augmentation de la population est suivie de l'accroissement des besoins en terre d'habitation et pour les activités agricoles. La population béninoise croît à un rythme moyen de 3,25% entre 1992 et 2002 et 3,5% entre 2002 et 2013 (INStAD, 2013). Cette croissance démographique, est à l'origine de l'urbanisation dont la planification des infrastructures n'a pu suivre le rythme de développement des villes actuelles (K.J.N. Natta, 2014, p. 23).

D'abord structurées sur une base fortement sectorielle pour répondre à divers problèmes sociaux et économiques, on assiste, à l'émergence de nouveaux types d'espaces (périurbains, intermédiaires, péri-ruraux) qui rendent plus complexe l'application de ces politiques à des territoires géographiquement circonscrits, les problèmes de développement s'inscrivant à la fois dans une perspective globale et locale. Dès lors, plusieurs observateurs constatent qu'une intervention à l'échelle territoriale est susceptible d'être plus efficace dans la mesure où les interdépendances entre acteurs sont plus facilement identifiables (M. A. Tremblay *et al.*, 2009). En conséquence, le cadre territorial apparaît comme une réponse ou une forme d'opérationnalisation alternative à la dimension « universelle » des politiques de développement socioéconomique (P. Laplante et M. Simard, 2013, p.6).

La ville de Ouaké au nord-ouest du Bénin n'a pas échappé à cette dynamique dans la mesure où dès sa création en unité administrative indépendante en 1975, elle n'était que faiblement urbanisée.

*Corresponding Author: Issa BINDA,

¹Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR), Université d'Abomey-Calavi, Bénin.

Aujourd'hui, il est aisé d'observer que les quartiers connaissent une extension sans cesse de telle sorte que l'espace agricole qui existait auparavant au cœur de l'agglomération est progressivement envahi par les habitations. L'objectif général de cette recherche est d'étudier les différentes causes et manifestations de l'extension urbaine de la ville de Ouaké.

1. Secteur d'étude

La ville de Ouaké est l'une des quatre communes du département de la Donga, située entre 9°27' et 9°54' de latitude nord et 1°20' et 1°36' de longitude est. Elle couvre une superficie de 663 km² soit 0,5 % de la superficie nationale (figure 1).

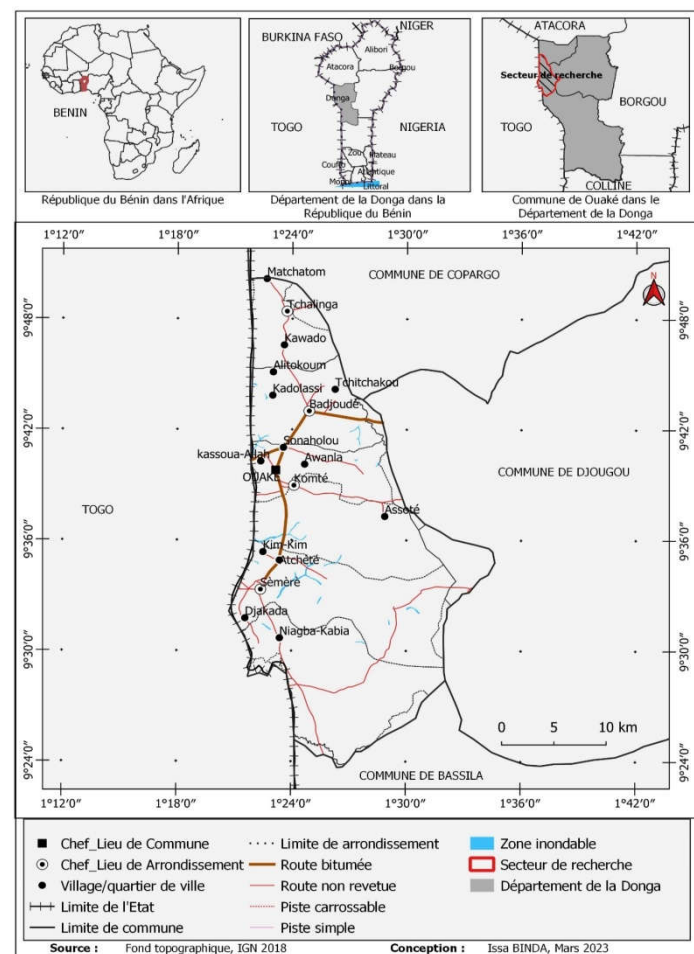


Figure 1: Situation géographique et administrative de la Commune de Ouaké

La figure 1 montre que la ville de Ouaké est limitée au nord par la commune de Copargo, au sud par la commune de Bassila, à l'est par celle de Djougou et l'ouest par la République du Togo. Elle est composée de six (06) arrondissements et de soixante-et-un (61) villages et quartiers de ville.

• Organisation administrative et gouvernance locale

La ville de Ouaké est subdivisée en six (06) arrondissements : Ouaké, Badjoudé, Komdé, Sèmèrè 1, Sèmèrè 2 et Tchalinga. Ces arrondissements comprennent 34 villages et dix quartiers de ville. L'administration locale comporte donc trois (3) niveaux : la commune, l'arrondissement, le village ou quartier de ville. Le village ou quartier est administré par un Chef de village ou de quartier, l'arrondissement par le Chef d'arrondissement et la commune par le conseil communal avec à sa tête le Maire.

L'administration communale dispose de services appuyés dans leurs missions par les services déconcentrés. En ce qui concerne la gouvernance locale, le Conseil Communal se réunit régulièrement. L'implication de la population dans la gestion du développement communal est manifeste à travers la participation de ses représentants à la gestion des micro-projets communautaires, des ressources naturelles et à l'élaboration du plan de développement communal. Les citoyens de la commune s'expriment, s'associent, mènent leurs activités civiles et politiques librement.

DONNÉES ET MÉTHODES

2.1. Données utilisées

Les données utilisées dans le cadre de cette recherche sont :

- les données démographiques constituées des statistiques issues des résultats des premier, deuxième, troisième et quatrième recensements généraux de la population et de l'habitation (RGPH₁, RGPH₂, RGPH₃ et RGPH₄) tirées du compendium de l'INStAD. Ces données ont permis d'étudier l'évolution de la population afin d'analyser la part de la croissance démographique dans l'extension urbaine;
- Les données planimétriques concernent les images Landsat 8, OLI-TIRS et les données du MNT. Le Modèle numérique de terrain (MNT) est une représentation virtuelle en 2D ou 3D de ce que peut être la réalité de terrain d'une surface topographique, ou de toute autre représentation cartographique d'isovaleurs, cet ensemble étant géo-référencé dans un système de projection bien précis (Clarke, Lambert, WGS 84...) (Bachir, 2006). La résolution de ces données planimétriques est de 30 m de côté. Elles ont été téléchargées du site web de la NASA.
- les données sur les infrastructures sociocommunautaires (écoles, voies de communication, équipements marchands, etc.) collectées auprès des services techniques de la mairie ;
- des informations socioéconomiques obtenues lors des investigations auprès de divers acteurs et populations de la Commune de Ouaké

Ces différentes données sont collectées grâce à l'utilisation de méthodes appropriées.

2.2. Méthodes utilisées

2.2.1. Travaux de terrain

L'échantillonnage est basé sur un choix raisonné dont les critères de l'INStAD sont pour ce qui concerne les arrondissements choisis, un poids démographique important et des attraits urbains (traversée de voie bitumée et infrastructures administratives). S'agissant des personnes interviewées (membres du conseil communal, Chefs de village et de quartier de ville, membres des structures chargées de la mobilisation des ressources, personnel de la Mairie, acteurs économiques et membres d'organisations socioprofessionnelles (OSC).

Sur la base desdits critères et compte tenu de la diversité des informations recherchées, il a été identifié comme population d'étude, cinq groupes cibles.

L'échantillonnage a donc été constitué en fonction de la taille de chaque groupe-cible ; il est réparti comme l'indique le tableau 1 suivantes six arrondissements dans lesquels se sont déroulées les investigations.

Tableau I :structure de l'échantillon

Groupes cibles	Effectif enquête
Membres du conseil communal	9
Structures en charge de la mobilisation des ressources	2
Personnel / Chefs service de la Mairie	10
Chefs de village et de quartier de ville (CV et CQ)	25
Acteurs économiques et membres d'organisation socioprofessionnelle	45
Total	91

Source : INStad 2013 et Travaux de recherche

Au total, un effectif de 91 personnes au niveau de quatre arrondissements (Badjoudé, Ouaké, Sémère-2, Tchalinga), a été pris en compte dont 09 conseillers communaux, 02 responsables de structure en charge de la mobilisation des ressources, 10 chefs de service de la mairie, 25 chefs de village et de quartier de ville puis 45 acteurs économiques et responsables d'organisations socio-professionnelles. Pour mener à bien cette recherche, plusieurs techniques sont utilisées pour collecter les données.

• Focus groups

Le focus group est un moyen plus rapide, plus ouvert, et facile pour rassembler des informations. Les focus groups composés de sept (7) à dix (10) personnes, ont été réalisés dans les quartiers de ville (planche 1).



Planche 1 : Vues de quelques séances de focus groups avec des agents de la Mairie (1.1) et à Kassoua-Allah (1.2)

Prise de vues : M. Issifou, septembre 2023

L'entretien du groupe (focus group) consiste à s'intéresser aux réalités quotidiennes des populations à interviewer (activités socio-économiques, scolarité des enfants, accès aux infrastructures sociocommunautaires). Ainsi, les groupes (différents sexes, âges variés) ont été constitués pour permettre à chacun de s'exprimer librement. Ces entretiens de groupe ont permis de compléter et de clarifier les données recueillies au sein des ménages.

Observation directe

L'observation directe a facilité la collecte des données sur le terrain et a permis de mieux cerner l'importance que les différents acteurs accordent aux outils de planification territoriale dans chacune des six (6) arrondissements de la Commune. En outre, elle a été utilisée notamment pour constater sur le terrain la mise en oeuvre effective ou non de certaines actions ou infrastructures projetées dans lesdits arrondissements.

• Interviews directes

Les interviews directes permettent d'établir une certaine familiarité avec les interviewés, ambiance nécessaire pour l'obtention des

informations recherchées. Ces interviews sont faites à l'aide d'un questionnaire (photo1).

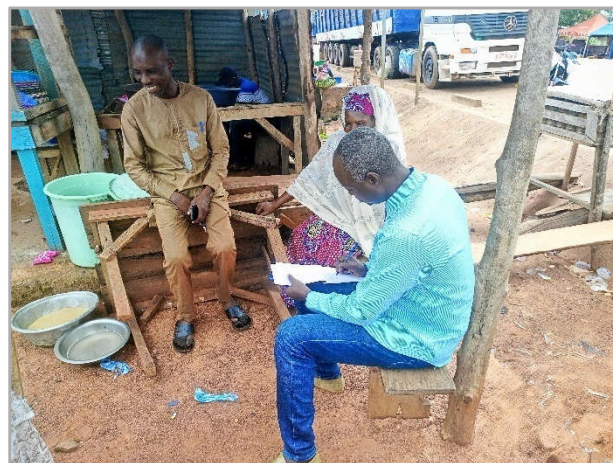


Photo 1: Interview direct à Kassoua-Allah

Prise de vue : M. Issifou, septembre 2023

2.2.2. Méthodes de traitement des données collectées

2.2.2.1. Dépouillement des données et informations collectées

A la fin des enquêtes de terrain, les guides d'entretien et les questionnaires ont été regroupés par catégories d'acteurs et par arrondissement. Les questionnaires adressés aux ménages ont été, par ailleurs, regroupés par village ou quartier de ville. Un dépouillement minutieux des fiches d'enquête a été fait manuellement.

Ensuite, les réponses fournies à chaque question par les personnes interrogées ont été recensées. Il en a été de même pour les données statistiques recueillies auprès des institutions spécialisées. Les données obtenues ont été traitées à partir des logiciels selon leur spécificité ou leur nature. Par ailleurs, les informations ainsi obtenues sont transformées en figures et tableaux grâce au logiciel Excel 2013. Les différentes cartes d'analyses sont réalisées grâce au logiciel ARCGIS 10.5. Certains indices ont été calculés. Il s'agit du calcul de différents paramètres liés à la dynamique de la population.

2.2.2.2. Calcul du taux d'accroissement annuel moyen (r) de la population de Commune de Ouaké

Le taux d'accroissement annuel moyen (r) de la population a été déterminé à partir de la formule ci-après :

$$r = \left(\sqrt[n]{\frac{P_n}{P_0}} - 1 \right) \times 100$$

avec P_n : population finale

n : le temps qui s'écoule entre les deux recensements

P_0 : population initiale

r : le taux d'accroissement annuel moyen

2.2.2.3. Projection de la population de 2013 sur 2050 soit P_n

Une chose étant égale par ailleurs et considérant que le taux d'accroissement naturel de la population et la taille des ménages sont constants, la formule suivante a été utilisée.

$$P_n = P_0 (1+r)^N$$

(INStad, 2013) avec

P_n = Population en 2050

P_0 = Population en 2013

R = Le taux d'accroissement naturel exprimé en pourcentage (%)

N = la différence d'années entre 2013 et 2050.

2.2.2.4. Taux d'urbanisation

Pour un pays, une région, un département ou une commune, c'est la proportion des populations urbaines (citadins) dans la population totale du pays, de la région, du département ou de la commune. Ce taux est de plus en plus difficile à saisir du fait de la périurbanisation. Dans le cadre de cette thèse, le taux d'urbanisation est calculé en prenant en compte toute la population de l'arrondissement urbain.

$$TUT = \frac{PAU \cdot 100}{PTC}$$

avec TUT = Taux d'urbanisation théorique ; PAU = Population de l'arrondissement urbain ; PTC = Population totale de la commune.

2.2.2.5. Indice de concentration de Gini (Ic)

L'indice de concentration « Ic » présente le degré de regroupement ou de dispersion des populations sur les territoires des villes. Le calcul de cet indice a été développé par Gini à travers un raisonnement mathématique qui intègre des variables de population et de superficie (Dechaicha, 2013, p. 25). La formule est la suivante :

$$Ic = \frac{\text{Population de la ville}}{\text{Population du pays}} - \frac{\text{Superficie de la ville}}{\text{Superficie du pays}}$$

Trois cas se présentent selon les différentes valeurs que prend cet indice Ic :

- 1-) $Ic > 0$: la population est dite concentrée
- 2-) $-1 < Ic < 0$: la population est dite éparse
- 3-) $Ic < -1$: la population est dite très éparse

2.2.2.6. Densité de la population

La densité de population sur un espace est un indicateur de peuplement humain dont l'usage est ancien mais qui reste largement employé pour décrire la distribution spatiale d'une population (M. D. Baloubi, 2013, p. 63 cité par P. Houndji (2020, p. 48). Sa formule simple consiste à calculer le rapport D entre un nombre d'individus P et la superficie de la zone S de résidence.

$$D = P/S$$

La densité s'exprime en habitants/km² ou parfois en habitants/ha notamment dans les zones urbaines. Dans le cas de cette recherche, qui inclus à la fois des zones urbaines et des zones périurbaines, elle s'exprime en habitants/ha.

3. RÉSULTATS

Tout part de la croissance de la population. La composante démographique est l'une des principales contraintes à toute perspective d'aménagement urbain au Bénin, en ce sens que le rythme soutenu de croissance de la population pose des problèmes à échelle locale qui contraste avec la modicité des moyens disponibles. Elles portent sur la croissance urbaine, développement des quartiers périphériques mixtes et l'évolution des formes de bâtis dans la Commune.

3.1. Causes de l'extension de l'espace urbain dans la ville de Ouaké

Dans la ville de Ouaké, l'extension de l'espace urbain est due à plusieurs raisons.

3.1.1. Evolution de la population dans le temps

✓ Croit naturel

L'accroissement de la population urbaine est dû en grande partie à l'excédent des naissances sur les décès. En effet, à l'origine, la ville de Ouaké a été marquée par une forte croissance démographique dont le dynamisme est indu par un taux de natalité élevé de l'ordre de 45‰ conjugué à un taux de mortalité faible : 15‰ entre 1945 et 1972. L'extension de l'espace urbain de Ouaké a été également appréhendée par le calcul du taux d'accroissement de la population. Ainsi, il a été constaté donc une évolution en largeur de ville. Les entités urbaines de Ouaké s'étalent donc sur des espaces de plus en plus grand et entraînent ainsi l'extension de l'espace urbain. C'est pourquoi la zone urbaine de Ouaké s'agrandit depuis des dizaines d'années. La figure 2 présente le taux d'accroissement intercensitaire de la population urbaine entre 1979 et 2013.

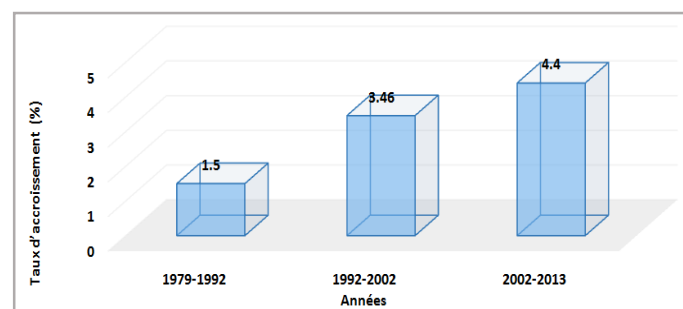


Figure 2 : Evolution du taux d'accroissement de la commune d'Ouaké entre (1979-2013)

Source: INStAD, 2016

L'analyse de la figure 2 montre que le taux d'accroissement intercensitaire le plus élevé est obtenu pendant la période 1992-2002 avec une valeur de 1,5%. Ce taux est respectivement de 3,46% et 4,4% pour les périodes 1979-1992 et 2002-2013. Ceci a permis d'analyser le rythme de croissance des entités urbaines de Ouaké entre 1979 et 2020 et il faut remarquer que ce taux a connu une hausse au cours de la période 1979-2013.

Selon l'INStAD (2013, p.23), en 2013, le taux brut de natalité est de 25,9‰ contre le taux brut de mortalité des enfants de moins de 5ans de l'ordre de 76,8‰. Ces différents indicateurs sont respectivement de l'ordre de 36,4‰ pour le Bénin et 36,7‰ pour le département de la Donga contre 70‰ pour le Bénin et 64‰ pour le département de Donga (EDSB 2019-2020).

La figure 3 permet de se faire une idée de l'extension de l'espace urbain de Ouaké à travers les effectifs de la population urbaine. Car l'augmentation de la taille d'une population humaine, induit inévitablement une demande de nouveaux espaces à bâtir ou à mettre en valeur (agriculture) ou pour la construction des infrastructures sociocommunitaires (routes, centre de santé, écoles, marché, etc.).

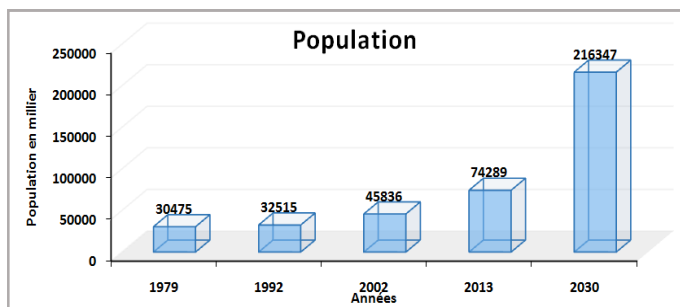


Figure 2: Evolution de la population de la ville de Ouaké de 1979 à 2030

Source : INStAD, 2016

L'examen de la figure 3 montre que la population de la ville de Ouaké a une poussée démographique très avancée. L'évolution de cette population est due à un fort taux d'accroissement de la natalité qui est 32,9% (INStAD, 2016); ceci est lié à une population majoritairement jeune et aussi l'entrée massive des ressortissants du Togo. La population de la ville de Ouaké est majoritairement urbaine avec une population urbaine de 43.236 habitants (58,2%) contre une population agricole qui s'élève à 31.053 habitants (41,8%) selon le RGPH 4 en 2013. L'examen de la figure 4 montre que la population de la ville de Ouaké a connu une augmentation de 1979 à 2013. Ainsi, la taille de population est passée de 30475 habitants en 1979 à 32515 habitants en 1992. Cette population estimée à 45836 habitants en 2002, est de 74289 habitants en 2013 soit une augmentation de 28453 personnes.

De l'examen de l'évolution démographique et du taux d'accroissement de la ville de Ouaké, il a paru intéressant de faire une comparaison des taux d'accroissement de la commune et celui des entités urbaines. Ce qui a permis de comprendre plus clairement le processus de l'extension de l'espace urbain. La figure 4 présente l'évolution comparée des taux d'accroissement de la population à l'échelle de la Commune et à l'échelle des entités urbaines de Ouaké pour les périodes 1979-1992 et 2002-2013.

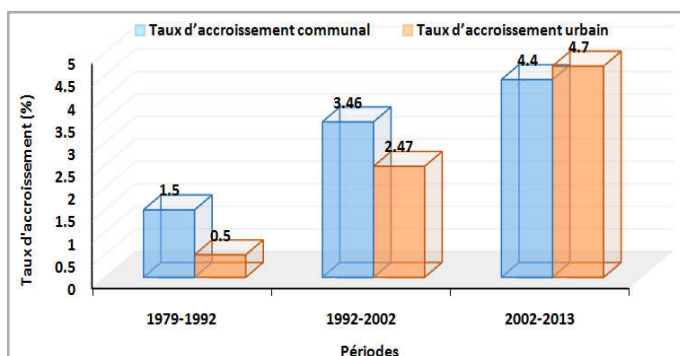


Figure 4: Comparaison des taux d'accroissement de la commune et celle des entités urbaines de Ouaké pour les périodes 1979-1992 et 2002-2013

Source: INSTAD, 2016

De l'examen de la figure 4, il est à noter que le taux d'accroissement de la population à l'échelle de la commune et à l'échelle des entités urbaines, indique une différence significative dans pour la période 1979-1992 (1,5% contre 0,5% pour les entités urbaines), mais pour la période 1992-2002, une différence et est moins significative (de l'ordre de 2,47% pour les entités urbaines contre 3,46 pour la commune). Par contre, la tendance semble se renverser dans la période 2002-2013, où il a été observé une hausse du taux au niveau des entités urbaines de Ouaké. Il indique donc qu'un mouvement

d'exode rural des parties villages vers les périphéries des entités urbaines.

✓ Mouvements migratoires

Les mouvements migratoires constituent un facteur déterminant dans la dynamique démographique d'une localité. Porto-Novo a été marquée ces dernières années par une forte émigration. Selon INStAD (2013), 1289 personnes ont émigré de cette ville entre 2002 et 2013 alors qu'elle a accueilli 2115 personnes la même période, soit un solde migratoire de -5826 ces treize années. Il faut noter donc que la ville de Ouaké, contrairement à la migration interne, principale cause de la croissance démographique, le solde migratoire externe est négatif.

Les immigrants dans la Commune sont d'origines diverses avec des proportions variées. Ils sont ressortissants du Nigéria, du Niger, du Burkina-Faso, du Togo des restes de l'Afrique et du monde tels que présentés par la figure 5.

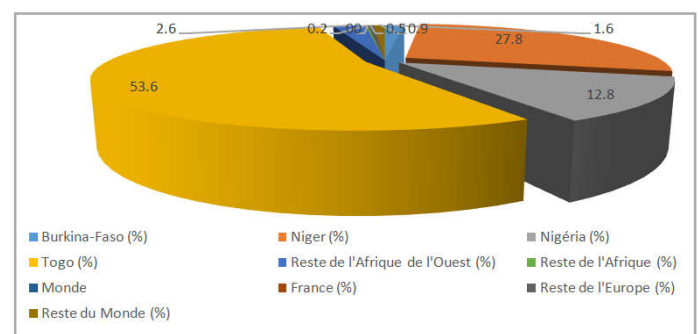


Figure 5: Répartition des immigrés dans la ville Ouaké selon leurs pays origine en 2013

Source : Résultat d'enquête, octobre 2022

L'analyse de la figure 5 permet une meilleure connaissance de la proportion des immigrants dans la ville Ouaké selon leurs origines et la proportion qu'ils occupent dans l'effectif total du milieu urbain. Ainsi, les ressortissants togolais résidants dans la commune occupent la première place avec 53,6% de leur effectif. Ils sont en majorité des femmes et se les retrouve respectivement dans le commerce, l'artisanat, la mendicité et d'autres activités illicites telles que le trafic des stupéfiants, le recel, les vols, les braquages et l'animation des bars et restaurants puis l'exercice de la prostitution. Ceux du reste de l'Afrique de l'Ouest (12%), des autres pays de l'Afrique (7%), du Burkina-Faso (3%) et du reste du monde (2%) participent également à l'évolution de la délinquance et des violences de tout genre. La migration interne est due au statut : chef-lieu de la commune, de l'arrondissement et les liens économiques et culturels entre Ouaké et les autres communes voisines d'une part et d'autre part certaines villes du Togo.

3.1.2. Croissance des quelques infrastructures urbaines

La ville de Ouaké bénéficie depuis la période coloniale jusqu'à actuellement, de quelques infrastructures (édifices publics, marchés, hôpitaux, établissements scolaires et routes, etc.) indispensables au fonctionnement de son appareil administratif. Cet espace compris entre Djougou au Bénin et Kéto au Togo joue un rôle fondamental dans les activités d'échange avec non seulement ces pôles mais aussi avec les villes voisines Copargo, au Sud Bassila, à l'Est et celles de l'Ouest par la République du Togo notamment Kéto, Kara, Baffilo etc. Compte tenu de sa position par rapport au Togo, il assure les fonctions d'entrepôt, de transit et de distribution faisant vivre un nombre impressionnant de personnes.

Les villes de Sèmèrè, Ouaké, Badjoudè, Komtè, etc., dans leurs extensions, débordent leurs cadres primitifs de la période précoloniale et coloniale, envahissent les villages et les campagnes qui l'entourent où la naissance d'un doublet urbain Ouaké-Kassoua-Allah et Sonaholou (figure 6).

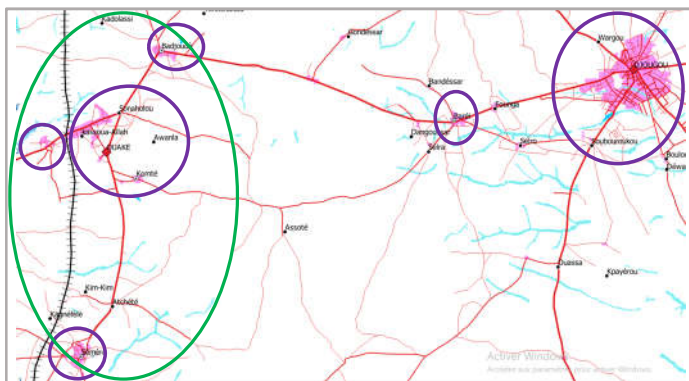


Figure 6: Espace métropolitain de Sèmèrè, Ouaké, Badjoudè, Komtè

Source : Enquête de terrain, Novembre 2022

Il ressort de l'observation de la figure 6 que trois entités urbaines constituent les piliers de cet espace : Sèmèrè, Komtè, Ouaké et Badjoudè. Seules ces quatre entités ont une trame urbaine pertinente qui témoigne de leur statut de ville. Contrairement à Sèmèrè-Komtè et Badjoudè, Ouaké n'était qu'un village qui a bénéficié ces dernières années d'un apport massif en population et en équipements de grande envergure grâce à son statut de chef-lieu de la commune. Bénéficiant de sa position particulière par rapport à la frontière, on voit se développer à ses côtés de nombreux autres marchés-relais à périodicité rotative. Parmi ceux-ci figure celui de Kassoua Allah qui joue un rôle important dans les échanges des produits vivriers et manufacturés rayonnant ainsi sur les zones rurales et attirent vendeurs et acheteurs venant du Nigéria, Togo, Burkina Faso. Au Togo, quatre grands marchés dominent : il s'agit des marchés de Kétau, Balanka, de Soudou et d'Agbandaoudè. Ces marchés de par leurs positions géographiques jouent un rôle important dans les mouvements de personnes et de biens entre les deux pays. Cette ville tire profit de sa position centrale et de sa proximité avec Djougou et apparaît de ce fait comme un prolongement de la grande ville. Cet apport constitue l'élément déterminant du processus d'urbanisation de la ville. Cette urbanisation se déroule dans les différents Arrondissements, entités territoriales qui n'avaient jusque-là aucune trame urbaine significative permettant d'affirmer qu'elles étaient des villes, même dans les termes des institutions officielles béninoises.

De l'analyse des résultats d'enquête de terrain (juillet 2023), il est à constater que les Arrondissements de Sèmèrè et Badjoudè centre sont assignés à la fonction résidentielle et commerciale. L'Arrondissement Komtè et Tchalinga sont des pôles agricoles de la région. La ville de Ouaké est considérée comme étant une zone à la fois administrative, résidentielle et commerciale. Par ailleurs, il est à noter que cette ville, des mouvements ou migrations pendulaires et journalières sont observées. Cela s'explique par la fonction que joue cette entité dans les mutations territoriales du milieu de recherche.

3.2. Indicateurs de l'urbanisation de la ville de Ouaké

Dans le cas de cette recherche, l'urbanisation dans la commune est appréciée à travers l'évolution d'indicateurs spécifiques tels que le niveau de modernisation des quartiers et la densité de la population.

3.2.1. Mutation des habitations des entités urbaines de Ouaké

La dynamique des habitations se traduit par la disparition progressive de l'habitat traditionnel caractéristique du milieu rural au profit des habitations de types semi-moderne et moderne. Cette dynamique a pour conséquence une coexistence des trois types d'habitations.

3.2.1.1. Habitations de type traditionnel en voie de disparition

Les habitations traditionnelles sont constituées essentiellement des constructions de petites tailles et sur de petits lots, caractérisées par un bâti très dense, très bas avec des murs en briques à base de ciment ou en terre battue, des toitures en paille ou en tôle rouillée, les portes en tôle ou au meilleur des cas en bois. La planche 2 présente des exemples d'habitat traditionnel à Ouaké et à Kassoua Allah.



Photo 1 : Habitat traditionnel à Ouaké **Photo 2 :** Habitation traditionnelle à Kassoua Allah

Prise de vues : I. BINDA, juin 2022

Planche 2 : habitats traditionnels à Ouaké et à Kassoua Allah

La planche 2 montre les habitats traditionnels à Ouaké (Photo 1) à Kassoua Allah (Photo 2). Ces maisons sont construites le plus souvent sur les pentes inconstructibles comme des nombreux rochers ou le long de la rivière et certains de ses affluents des rivières. En périphérie, l'existence de ce type d'habitations est plus observable, car il caractérise les villages ou hameaux rattrapés par le front urbain. La vétusté des toits a obligé certains propriétaires en certains endroits, à déposer au-dessus des maisons de vieux pneus, de gros cailloux... afin d'éviter les dégâts lors des vents violents des saisons pluvieuses. Elles sont construites sans tenir compte d'un quelconque confort moderne et sont habitées par des populations pauvres à faibles revenus financiers.

La disparition de l'habitation traditionnelle à Ouaké est accélérée par l'arrivée des migrants urbains habitués à un certain modernisme, de l'effet de contagion induit sur les autochtones et de l'augmentation substantielle des revenus.

3.2.1.2. Habitations semi-modernes dans la ville de Ouaké

Les habitations traditionnelles sont en voie de disparition dans certains quartiers au profit des habitations semi-modernes avec des murs en briques de ciment plus ou moins crépis et peints avec une toiture en tôles de récupération ou neuves. Les concessions sont clôturées ou non, équipées en électricité parfois en eau potable et WC-douches (planche 3).



Photo 1 : Habitation semi-moderne à Assaradè **Photo 2 :** Habitation semi-moderne à Kassoua-Allah

Prise de vues : I. BINDA, juillet 2023

Planche 3 : Habitation semi-moderne à Sèmèrè et à Ouaké

Les portes sont en bois de menuiserie ou en métal. Tout comme dans l'ensemble des villes du nord Bénin, ce type habitation est le plus dominant dans le paysage urbain dans la ville de Ouaké. Il est habité par les couches moyennes de la population ayant des activités dans le secteur public ou privé et ayant réussi à acquérir un terrain dans les entités urbaines de Ouaké

3.2.1.3. Apparition des habitations modernes

Les habitations modernes et haut standing font leur apparition de plus en plus dans la ville de Ouaké depuis une vingtaine années (Planche 4).



Planche 4 : Habitations modernes de plus en plus récentes à Ouaké

Prise de vues : I. BINDA, juillet 2023

Les photos 4.1 et 4.2 sont des villas modernes soit des Rez-de-chaussées, soit des maisons à étages qu'on rencontre de plus en plus dans la ville de Ouaké. Ces habitations se composent des

maisons à étages, de villas ou des ensembles d'appartements munies des cours fleuries ou gazonnées, des terrasses, des portails ou garages en fer ou en aluminium et des murs peints avec ou sans barbelés sur les clôtures. Il est intégré de tout système sanitaire, destiné à assurer le confort et le bien-être des habitants. Il s'agit des maisons individuelles, habitées par un seul ménage plus ou moins riche avec un jardin disposant de l'eau et de l'électricité. Les maisons modernes appartiennent aux personnes plus ou moins aisées constituées le plus souvent de hauts fonctionnaires de toutes les couches socio-professionnelles des villes de Sèmèrè, Komtè, Ouaké et Badjoudè et des cadres ressortissants de la préfecture de Djougou résident partout au Bénin et dans le monde.

✓ Niveau de modernisation des quartiers

Dans l'ensemble des centres urbains notamment Sèmèrè, Komdè, Ouaké et Badjoudè centre, les nouveaux quartiers ont accueilli ces dernières décennies de nouveaux occupants. Cette situation de saturation de l'espace ne signifie guère l'urbanisation complète de la commune de Ouaké. De nos jours, on peut distinguer les quartiers centraux urbanisés et les quartiers périphériques urbanisables. Ces quartiers périphériques souffrent du manque de certaines infrastructures urbaines qui leur dénie le statut de quartiers modernes. Il s'agit par exemple de Kassoua-Allah, Sonaholou, Tchamadè, Zongo, Ablaoudè, Sohoutè, Assaradè, Tchamadèssota, TchamadèAtèWakitè, bokoitè, komatèet akpadè. Il est à noter une diversité des habitats dans les entités urbaines de Ouaké comme le montre la planche 5.



Planche 5 : Les types d'habitats à Ouaké
Prise de vues : BINDA, septembre 2022

La planche 5 montre les types d'habitats dans la ville de Ouaké où les constructions sont de plus en plus modernes. Les photos 2 et 3 montrent des bâtiments en brique inachevés et un immeuble Rez-de-chaussée au quartier Kassoua-Zongo et la photo 4, bâtiment moderne sis au quartier Assaradé. Ces différents types d'habitats témoignent de la diversité des types d'habitat dans les entités urbaines de Ouaké et de la divergence du niveau d'urbanisation des quartiers. La figure 7 présente le type de construction dans la commune de Ouaké.

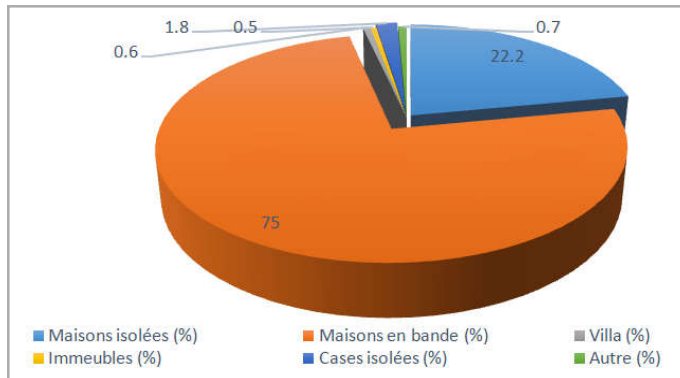


Figure 7 : Type de construction dans la ville de Ouaké

Source : INStAD, 2018

L'analyse de la figure 7 montre que dans la ville de Ouaké les types de construction dominés sont des maisons en bande (75%) suivies de maisons isolées (22,2%). Les Villa (0,6%), les immeubles (0,5%), les Cases isolées (1,8%) et autre (0,7%) sont rarement observés dans la Commune. Les maisons construites en matériaux définitifs et quelques habitats modernes et viabilisés spécifiquement sont rencontrés dans les zones urbaines (59%). En fait, dans la ville de Ouaké, il est observé plusieurs types d'habitats. Il s'agit : des habitations traditionnelles qui sont faites en banco nues ou crépies, couvertes de chaume ou de feuilles de tôle, des habitations modernes qui sont aussi construites avec des briques couvertes des feuilles de tôle, de tuile ou en dalle de béton. Elles vont de simples maisons à des villas. La photo 2 présente quelques constructions en matériaux définitifs d'habitats modernes et viabilisés à Assaradé.



Photo 2 : Habitats modernes et viabilisés à Assaradé

Prise de vue : Binda, juillet 2023

L'observation de la photo 2 montre que la ville Ouaké abrite des maisons, bâtiments ou immeubles modernes construites en matériaux définitifs. Mais avec l'accroissement des revenus issus des ventes des noix d'anacarde et du coton, on rencontre des bâtiments en matériaux définitifs. Jadis la population se ravitaillait en eau dans les rivières, marigots et autres cours d'eau. Mais depuis les années

90, les forages presque généralisés dans tous les villages et quartiers de villes ainsi que le déploiement du réseau d'eau SONEB permettent d'approvisionner les ménages en eau potable. Ce qui a considérablement réduit les maladies d'origine hydrique. Cela témoigne en quelque sorte qu'il y a un progrès social et économique dans la ville. Mais l'idéal serait d'avoir un taux de croissance de ces habitations supérieures au taux de croissance démographique, pour garantir un avenir meilleur de logement à une population essentiellement jeune.

Il faut noter que la dynamique de l'occupation de l'espace n'est pas la même partout dans le secteur de recherche. L'installation des infrastructures et services ainsi que leur répartition spatiale ont transformé le paysage du secteur de recherche. Ainsi, ces différents facteurs ont contribué à l'urbanisation de certains villages ou quartiers dans la commune de Ouaké. La dynamique d'occupation du sol a engendré le développement de certaines activités économiques : vente de différentes pièces détachées, des friperies, de véhicules usagés, des produits vivriers, la fabrication des matériaux de construction, la menuiserie, la soudure, le transport et restauration, etc.). Ces différentes transformations des habitations attestent un vrai changement des habitudes.

CONCLUSION

Au terme de cette recherche, il faut retenir que, la ville de Ouaké connaît des transformations spatio-environnementales liées aux activités humaines. Les mutations territoriales qui s'en sont suivies s'expliquent par l'extension spatiale des villes. Il est constaté l'existence d'une corrélation entre accroissement démographique et l'évolution des agglomérations qui sont caractéristiques de la dynamique périurbaine et les mutations territoriales. En effet, il se succède dans la ville de Ouaké les habitats de type traditionnels et modernes en passant par ceux semi-modernes. Il urge pour les autorités de la Commune de Ouaké, de prendre les dispositions pour éviter une occupation anarchique du territoire.

BIBLIOGRAPHIQUES

- BALOUBI Makodjami David 2013, Dynamique démographique, urbanisation et perspectives de développement de la commune d'Abomey-Calavi (Sud-Bénin). Thèse de Doctorat unique de géographie, EDP/FLASH/UAC, 328 p.
- DAUVERGNE Sarah 2011. Les espaces urbains et péri-urbains à usage agricole dans les villes d'Afrique subsaharienne (Yaoundé et Accra) : une approche de l'intermédialité en géographie. Ecole normale supérieure de Lyon - ENS Lyon, 390 p.
- INStAD, 2013, Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Cahier des villages et des quartiers de ville, Département de la Donga, 21p.
- LAPLANTE Pierre et SIMARD Majella, 2013, Les enjeux et les défis du développement territorial durable dans une région à problèmes : le cas du comté de Restigouche au Nouveau-Brunswick. Revue de l'Université de Moncton. Volume 44, numéro 1, p. 111-143
- LERY Alain et VIMARD Patrice, 2001, Population et développement : les principaux enjeux cinq ans après la conférence du Caire. In: Espace, populations, sociétés, 2001-3. Les populations des bassins d'industries lourdes. pp. 423-424.
- LEVY Jacques, LUSSAULT Michel, 2003, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Ed. Belin, 1033 p.
- NATTA Kouagou Justin N'Tcha 2014, Milieu naturel et dynamique urbaine de Natitingou. Thèse de Doctorat unique de l'UAC, 352 p.

- NYASSOGBO Gabriel Kwami 2003, Processus d'urbanisation, dynamique urbaine et difficultés d'émergence des villes secondaires du Togo. Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Lomé, Togo. Tome 1 : Publication des travaux (non paginé) et Tome 2 : Présentation des travaux, 201 p.
- TREMBLAY Maxime A., BLANCHARD Céline M., VILLENEUVE Martin, TAYLOR Sara, and PELLETIER Luc G. 2009, WorkExtrinsic and Intrinsic Motivation Scale: Its Value for Organizational Psychology Research. Canadian Journal of Behavioural Science. 2009, Vol. 41, No. 4, 213–226
- VIGNINO Toussaint 2010, La périurbanisation de Porto Novo : Dynamiques et impacts environnementaux. Thèse de doctorat unique de géographie. EDP/FLASH/UAC, 369p.
